

## Communiqué de presse

### **Formation des enseignants : la FNEC-FP FO participera aux concertations pour défendre les statuts**

Après les « *nouveaux aménagements* » du 12 mars, après l'annonce le 20 mars du report d'un an de la mise en place des nouveaux concours, M. Darcos et M<sup>me</sup> Péresse « *apportent plusieurs éléments d'information complémentaires* » dans un communiqué de presse du 31 mars.

#### **Les épreuves des concours 2010 sont maintenues**

Les ministres « *confirment que, pour la session 2010, les contenus des concours resteront en l'état* » et précisent les conditions pour l'inscription au concours 2010 :

(...) pour s'inscrire aux concours de la session 2010, les étudiants devront :

- Soit déjà être titulaires d'un master ou inscrits en M2 à la rentrée universitaire 2009 ;
- Soit, à titre exceptionnel et dérogatoire, pour la seule session 2010 des concours :
- avoir été présents aux épreuves d'admissibilité de la session 2009
- ou bien, être inscrits en M1 dans une composante universitaire à la rentrée 2009 ».

Le maintien en l'état des épreuves des concours 2009 est à mettre au crédit de la mobilisation sans précédent des universitaires et des personnels depuis plusieurs semaines.

#### **Mais M. Darcos et Mme Péresse ne renoncent pas à « mastériser » la formation des enseignants**

« *Pour l'année transitoire 2009 - 2010 l'inscription en I.U.F.M. vaudra également inscription en M1 par convention avec les universités afin de favoriser le processus de mastérisation* »

« *Dès septembre 2009, des stages de pratique accompagnée ou en responsabilité rémunérés seront mis en place afin d'engager le processus de préprofessionnalisation lié à la mastérisation* ».

« *Dès la prochaine rentrée universitaire, les étudiants se destinant au métier d'enseignant pourront également bénéficier d'un dispositif d'aides complémentaires mis en œuvre par le ministère de l'Éducation Nationale* ».

L'accès au statut de fonctionnaire stagiaire sera différé et conditionné à l'obtention du Masters 2.

La FNEC-FP rappelle son exigence de retrait du projet de mastérisation de la formation des enseignants, revendication qui fait l'unanimité des enseignants-chercheurs.

**M. Darcos et Mme Péresse annoncent une concertation avec les organisations syndicales.**

« *Le processus de concertation avec les organisations représentatives reposera notamment sur trois groupes de travail chargés d'étudier :*

- *Les concours de recrutement*
- *Le cadrage des masters et leur articulation avec les concours*
- *L'organisation et le contenu de la période de formation continuée pendant l'année de fonctionnaire stagiaire à l'issue du concours »*

**La FNEC rappelle ses revendications, qui sont celles du maintien du statut de fonctionnaire d'Etat :**

- maintien des concours au niveau bac. +3 (CAPES, CRPE etc.) et bac. +4 (agrégation) ;
- maintien des préparations au concours dans les IUFM et universités
- maintien de l'année de fonctionnaire stagiaire immédiatement après le concours, avec le traitement du 1<sup>er</sup> échelon de leur corps
- maintien de la formation professionnelle initiale dans le cadre des IUFM pendant l'année de fonctionnaire stagiaire
- maintien de tous les sites UIFM et de tous les postes pour toutes les catégories de personnel.

**C'est sur la base de ces revendications que la FNEC-FP FO participera aux réunions de concertation, et demande à négocier avec les ministres.**

Montreuil, le 09 avril 2009